Zeitschrift: L'Afrique explorée et civilisée
Band: 14 (1893)
Heft: 4

Artikel: Bulletin mensuel : (3 avril 1893)
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-134581

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BULLETIN MENSUEL (*3 Avril 1893* [1]).

L'administration de l'**Algérie** a fait, dans la région de l'Aurès, un essai de mission médicale qui a donné de très beaux résultats. A la suite d'une première exploration effectuée par le Dr Trabut, M. le Dr Raynaud, assité d'un interne de l'hôpital d'Alger, a été envoyé dans cette région montagneuse et sauvage, pour y soigner les maladies les plus répandues chez les indigènes et spécialement les maladies des yeux. Le compte-rendu intéressant que M. Raynaud a fait de sa mission témoigne que ces populations, si réfractaires à tout rapprochement avec l'élément européen, ont accueilli avec empressement les jeunes praticiens français. Pendant un mois, ceux-ci ont vécu au milieu d'elles, leur donnant des soins médicaux et leur distribuant des remèdes. Ils ont même pu leur apprendre à tirer parti, par une thérapeutique sommaire, des végétaux que la nature a semés dans leurs montagnes, et qui peuvent être utilisés dans un certain nombre d'affections. L'expérience que vient de tenter dans l'Aurès l'administration, l'encourage à la renouveler sur d'autres points. Si elle ne peut songer à installer partout, à poste fixe, des médecins, elle compte au moins multiplier les missions comme celle que vient d'accomplir M. le Dr Raynaud et, s'il est possible, les rendre annuelles. Il sera utile d'établir, dans les centres indigènes, des dépôts de médicaments et d'en organiser la distribution. Cette pratique, employée par certains missionnaires catholiques et protestants, a déjà obtenu un plein succès. Il y aura lieu d'examiner si les directeurs d'écoles indigènes ne pourraient pas être chargés de ce soin, sous la surveillance des médecins.

Les journaux de l'Algérie ont annoncé le retour à Biskra de l'explorateur **Foureau,** chargé d'une mission chez les **Touareg Azdjer.** Il les a trouvés très disposés à vivre en paix avec la France, et leur a donné l'assurance qu'ils ne rencontreraient en Algérie que sympathie et bienveillance. Ils enverront prochainement une nouvelle ambassade à Alger. M. Foureau ne rapporte pas seulement les gages de paix qu'il a semés et récoltés dans ce pays ordinairement si troublé, il a relevé trois routes nouvelles pour les Européens : — l'une traversant l'Erg, entre l'itinéraire

[1] Les matières comprises dans nos *Bulletins mensuels* et dans les *Nouvelles complémentaires* y sont classées suivant un ordre géographique constant, partant de l'Algérie, puis allant à l'Est, longeant ensuite la côte orientale du continent et revenant par la côte occidentale. — Voir la carte à la quatrième page de la couverture.

de Flatters et celui qu'il avait suivi lui-même en 1892; — une autre de Temassinin à Ghadamès, par l'Oudji de l'Erg, au nord de celle parcourue par Gerhard Rholfs, — et enfin une troisième dans le grand Erg, de Hassi-Imolay à Hassi-Touaïza, entre l'itinéraire de Largeau et ceux du capitaine de Bonnemain et de Duveyrier. Parmi les observations que signale M. Foureau, il faut noter la pauvreté du commerce actuel du Sahara en ces divers points. Ghadamès ne trafique presque plus. Entre Insalah et Ghadamès, pour toute l'année 1892, il n'a passé qu'une seule caravane d'Oulad-beni-Hammou, forte de 70 chameaux. Cela constituerait le total des échanges entre ces deux points pour une année. M. Foureau a recueilli et rapporté les ossements du Père Richard, des Missions d'Afrique, et de son compagnon, assassinés il y a une dizaine d'années près de Ghadamès et gisant dans la *hamada* au milieu des débris de leur campement.

Des télégrammes ont également annoncé le retour à **Temassinin** de la mission **Méry,** qui a poussé une pointe hardie vers le sud-est dans la direction de Rhat. Accompagné de M. Guilloux et de cinq indigènes, l'explorateur a pu s'avancer jusqu'au lac Menkhout, à 250 kilomètres au sud-est de Temassinin, où il s'est rencontré avec les chefs Azdjer. Pendant son séjour en cet endroit, — le point extrême atteint par la première mission Flatters, — M. Méry a eu plusieurs entrevues avec le grand chef azdjer Mouley. On peut espérer que ces deux expéditions sont le commencement d'une ère nouvelle pour la pénétration pacifique et commerciale vers le Soudan central.

Nos lecteurs se rappellent qu'au lendemain de la signature des Actes de la Conférence de Berlin, le gouvernement impérial allemand notifia à Londres, le 27 février 1885, la déclaration de protectorat sur quatre provinces acquises pour l'Allemagne à l'ouest de Zanzibar. Le 30 mars, le Foreign Office donna sans réserve acte de cette notification; et le 25 mai, par une dépêche de lord Grandville, l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin était chargé d'informer le prince de Bismarck de l'existence du projet formé par quelques capitalistes considérables, de créer un établissement britannique dans la région située entre la côte et les lacs qui sont les sources du Nil Blanc, et de la rattacher au littoral par un chemin de fer. Ce fut l'origine de la British East African Company, et de la question du **chemin de fer de Mombas au Victoria-Nyanza.** Les capitalistes susmentionnés demandèrent bientôt l'octroi, par Charte royale, d'une concession qui leur conférât des droits de souveraineté très étendus sur toute la région au nord de la sphère d'influence allemande, et à l'appui

de leur demande, ils faisaient valoir qu'ils avaient déjà souscrit de fortes sommes d'argent pour le but que se proposait la Compagnie, qu'ils étaient disposés à en souscrire ou à en procurer ultérieurement selon que le réclamerait le développement de l'entreprise, pour le cas où la Charte qu'ils sollicitaient leur serait accordée. Plus tard, la Compagnie se transformait en Société anonyme sous le titre d'Imperial British East African Company, au capital de 50,000,000 de francs, dont les fondateurs recevaient six millions en actions comme part de fondateurs, la presse anglaise faisait appel à la petite épargne en prétendant que l'honneur national était engagé dans le succès de l'émission de l'emprunt nécessaire à la réalisation de l'entreprise de la Compagnie. Mais déjà le 10 août 1891, après la réception du premier rapport du capitaine Lugard, les administrateurs à Mombas et à Londres constataient que les dépenses nécessitées par l'expédition de l'Ou-Ganda dépassaient leurs ressources, et donnaient l'ordre au capitaine anglais de se replier vers la côte. Ce fut à ce moment que l'Evêque Tucker, réunissant les amis de la Church missionary Society, leur persuada que l'exécution de cet ordre serait la ruine de la mission et obtint d'eux le versement de 400,000 francs dans la caisse de la Compagnie, afin de permettre à celle-ci de donner contre ordre au capitaine Lugard, en même temps que le gouvernement de lord Salisbury cherchait à en faire verser 500,000, dans la même caisse, pour le même objet, par les contribuables anglais au moyen d'un vote du Parlement. N'ayant pu l'obtenir en automne 1891, il revint à la charge en mars 1892, et obtint les 500,000 francs demandés, pour l'étude du tracé du chemin de fer prévu dès 1885. Les capitalistes d'alors n'avaient pas pu réaliser leur projet. Le pourront-ils mieux aujourd'hui, après l'octroi des 500,000 francs fournis par les contribuables ? Il ne le paraît guère, à en juger par les discours prononcés par MM. Lowther et Fergusson dans la séance du 20 mars de la Chambre des Communes. A les entendre, la construction du chemin de fer doit être mise à la charge du gouvernement anglais, et la Compagnie qui avait été créée en partie pour cet effet serait déchargée de ses obligations à cet égard. On va même jusqu'à émettre l'avis qu'elle pourrait bien faire racheter par le gouvernement actuel les droits que lui avait conférés la Charte octroyée par le marquis de Salisbury. Nous nous demandons ce qu'il faut penser des beaux discours que MM. les Administrateurs tenaient à leurs actionnaires dans leurs assemblées générales, et si les dividendes philanthropiques dont ceux-ci ont dû se contenter jusqu'ici, devront devenir effectifs par l'endossement à l'État de l'actif et du passif d'une Compagnie politico-finan-

cière dont l'ambition démesurée n'était pas soutenue par des capitaux suffisants.

Nous avons été très étonné d'entendre le sous-secrétaire d'état aux Affaires étrangères, Sir Edward Grey, affirmer à la Chambre des Communes que, d'après les renseignements parvenus au gouvernement britannique, c'était le parti catholique qui, dans **l'Ou-Ganda,** avait commencé le feu le 24 janvier 1892, et qu'en conséquence c'était à lui qu'incombait la responsabilité de la guerre civile qui a suivi. De quels renseignements voulait-il parler? Sans doute de ceux qu'il tenait des capitaines Lugard et Williams, agents de l'Imperial British East African Company, et des missionnaires de la Church Missionary Society. Or les intéressés ne sont généralement pas tenus pour des témoins impartiaux. Sir Edward Grey sait très bien que l'enquête impartiale relative à la responsabilité des événements de l'Ou-Ganda, promise par le marquis de Salisbury lorsqu'il était encore premier ministre, n'a pas été faite, le capitaine Macdonald ne s'étant pas acquitté du mandat dont il avait été chargé. Cette enquête, si nous ne faisons erreur, doit faire partie des instructions de Sir Gerald Portal, dont l'arrivée dans l'Ou-Ganda n'est pas encore annoncée. Nous comprenons qu'en présence d'une indemnité à payer l'Imperial British East African Company dont les ressources paraissent épuisées cherche à se décharger de la responsabilité de la destruction des établissements des missionnaires romains en la rejetant sur le parti catholique. Mais quel jury admettrait que ce fût pour le seul refus de Mouanga de faire exécuter un Ba-Ganda prévenu d'homicide sur la personne d'un protestant[1] que le capitaine Lugard eût jugé bon de distribuer aux Ba-Ganda protestants les carabines et les munitions du fort de Kampala, annoncé aux missionnaires anglais, dès le 20 janvier, que si le prévenu ne lui était pas livré *il déclarerait la guerre,* et reçu les missionnaires au fort de Kampala avec des centaines de femmes protestantes ? Il n'ignorait pas qu'en son absence, les protestants et le capitaine Williams avaient pris sous leur protection un protestant prévenu de tentative d'assassinat sur la personne même du roi[2], sans que celui-ci eût cru devoir déclarer la guerre à l'officier anglais. Un examen impartial et absolument désintéressé des *Blue-Books* et des rapports des missionnaires protestants anglais nous a convaincu que la responsabilité de la guerre civile incombe à celui qui, après avoir surpris la bonne foi des Ba-Ganda et de leur roi, en se faisant

[1] Voy. Blue Book, N° 2 (1893), Further papers relative to Uganda, p. 32-33.

[2] Ibid. p. 27.

passer auprès d'eux pour le représentant de Sa Gracieuse Majesté la Reine d'Angleterre, et en affirmant à Mouanga, contre toute vérité, que le traité du 26 décembre 1890 avait été ratifié par le gouvernement britannique, prétendit voir une injure personnelle dans le fait que Mouanga, informé de ses titres réels, ne put plus voir en lui que l'agent d'une Compagnie commerciale incapable de déclarer la guerre au roi des Ba-Ganda. Se croyant offensé, l'officier anglais saisit le premier prétexte pour laver ce soi-disant affront dans le sang de ceux dont il avait surpris la bonne foi. La vie ne peut être rendue aux centaines de femmes et d'enfants, massacrés et noyés, dans leur fuite, par les canons Maxim des officiers britanniques. Il y a des pertes irréparables? Quant aux établissements incendiés par ces mêmes agents destructeurs, nous ne doutons pas qu'un juge impartial ne reconnaisse qu'une indemnité est due aux missionnaires romains. Nous nous étonnons que les auteurs responsables de cette destruction contestent la légitimité de la réclamation.

Le *Times* a publié, le 20 mars, une **lettre du capitaine Williams**, datée du fort de Kampala, le 9 décembre, et adressée à l'Imperial British East African Company. Tout en disant que les affaires de l'Ou-Ganda sont satisfaisantes, il émet l'opinion qu'il est impossible d'accorder un subside au roi Mouanga, et de laisser un résident britannique dans l'Ou-Ganda sans une force armée suffisante pour administrer le pays au nom du sultan de Zanzibar. Nous avouons ne pas comprendre le rôle que le dit sultan aurait à remplir dans la combinaison indiquée. A moins que ce ne soit celui que proposait le *Times* quelques jours auparavant. Après avoir constaté que la Compagnie anglaise n'avait pas été heureuse dans son exploitation de la région où sa charte lui donnait le droit d'opérer, il proposait le rachat de ses droits.

Ici, l'idée du *Times* devient terriblement compliquée. Faire acheter les droits de la Compagnie, il n'y faut point songer; aucun gouvernement anglais, — et un gouvernement libéral moins que tout autre, — n'oserait faire au Parlement une proposition de ce genre. Non; c'est Zanzibar qui achèterait les droits de la Compagnie et, comme Zanzibar est administré aujourd'hui, surtout depuis l'avènement du nouveau sultan, par les Anglais, c'est indirectement le gouvernement anglais qui exploiterait les territoires de la Compagnie. Mais à cette combinaison il y a un inconvénient. Si les possessions de la Compagnie est-africaine étaient acquises par Zanzibar, elles deviendraient aussitôt soumises au régime commercial que les traités imposent à Zanzibar. Aussi, pour éviter cette difficulté, le *Times* propose de conférer le *home rule* aux possessions de la

Compagnie, tout en les rattachant nominalement à Zanzibar. C'est-à-dire que le sultan de cette île serait le souverain des domaines actuellement sous le gouvernement de la Compagnie est-africaine, mais que ces territoires auraient une administration séparée et un drapeau spécial. Cette idée du *Times,* quelque compliquée qu'elle soit, a l'avantage de ne pas demander d'avance de fonds de la part du gouvernement et de n'exiger qu'une garantie que le Parlement consentirait sans doute à donner.

L'expédition de Sir Gerald Portal est arrivée le 11 février au lac Naïvacha, à 155 kilom. du Victoria-Nyanza. Elle n'a pas eu à souffrir de la disette, ayant fait de grandes provisions de vivres à Machako.

Le **Dr Baumann** que nous avions laissé à Tabora, dans notre dernier numéro, est revenu à la côte par une route plus septentrionale que le chemin ordinaire des caravanes. Il tenait à compléter l'exploration qu'il avait commencée l'année dernière, dans laquelle il avait visité le lac Manyara et découvert le lac Eïassi. Après avoir quitté Tabora, il fut attaqué près de Tambaralé dont il s'empara. Mais il fut blessé au bras et dut séjourner à Soungouizi jusqu'au 10 décembre pour laisser à sa blessure le temps de se guérir. De là, en trois jours, il traversa une forêt pauvre en eau, et atteignit le versant de la dépression du Wembaré dont la partie méridionale appartient au district d'Ou-Soré. Les habitants sont des Ou-Nyamouési de la tribu des Oua-Kimbou; ils demeurent dans de vastes tembé très fortifiés et sont adonnés essentiellement à la chasse de l'éléphant. Le 18 décembre, l'expédition entrait dans le Tourou, dont les natifs, appelés Oua-Nyatourou, sont de race bantoue, et ne doivent pas être confondus avec les Oua-Tatourou qui appartiennent au groupe des Masaï. Ils vivent dans des tembé misérables et bas, à côté desquels ils creusent des trous pour s'y cacher en cas de guerre. Ils passent pour méchants et belliqueux, et les caravanes ne traversent jamais leur pays. Le 14 décembre, le Dr Baumann arriva au lac salé de Singiza, d'où les indigènes extraient par la cuisson un bon sel de cuisine qu'ils vendent dans l'Ou-Soré, et qui est recherché dans tout l'Ou-Nyamouési. L'arrière-garde de l'expédition fut attaquée par les Oua-Nyatourou, mais il suffit de quelques coups de fusil pour les mettre en fuite. Le 21 décembre, le Dr Baumann atteignit l'Ou-Nyanganyi où, il y a un certain nombre d'années, se sont établis des colons de l'Ou-Nyamouési qui en ont pacifié les anciens habitants. Au nord du district s'élève le mont Gouroui, que l'explorateur avait aperçu de l'Ou-Mbougoué en mars. Le Dr Stuhlmann ayant déjà reconnu la route d'Irangi, Baumann préféra passer par l'Ou-

Sandavi pour apprendre à le connaître. Pendant deux jours, il traversa la Nyika, remarquable par d'énormes baobabs, avant d'arriver à l'établissement de Kipilipili. Cette partie du pays est formée de collines boisées, au sommet desquelles s'élèvent de pittoresques blocs de granit, tandis que dans les dépressions sont dispersés les tembé et les champs des Oua-Sandavi. Ceux-ci se distinguent par un type de visage particulier et surtout par leur langue qui n'a pas de rapport avec celles des Bantous ou de la famille nigritienne; par la richesse de ses clics, elle fait plutôt penser aux langues des Hottentots. Ils sont complètement assujettis aux colons Oua-Nyamouési.

Le 26 décembre, l'expédition arrivait à Irangi, où existe depuis plusieurs années une colonie arabe avec laquelle sont en relations de nombreux établissements de chasseurs d'éléphants. Au pied de la colline sur laquelle est bâti Irangi coule un petit ruisseau, la première eau courante que le Dr Baumann eût vue depuis le passage du Malagarazi. Les Arabes vivent ici dans de beaux tembé, ils possèdent des champs d'orge et des jardins plantés de palmiers-dattiers, de grenadiers, et ils font le commerce d'ivoire que leur livrent leurs chasseurs d'éléphants. Le plus riche et le plus considéré d'entre eux est Saïd ben Omar, naguère encore fonctionnaire du Sultan de Zanzibar; après lui vient Ali ben Nasor, Arabe intelligent et amical. Tous les deux accordèrent à l'expédition une hospitalité splendide, due sans doute au fait que depuis la défaite des Oua-Mbougoué, en mars, ceux-ci avaient complètement renoncé aux extorsions et aux vexations qu'ils faisaient auparavant subir aux chasseurs et aux trafiquants, aussi les bénéfices des Arabes avaient-ils été, l'année dernière, plus forts que jamais.

En quittant Irangi, le Dr Baumann comptait explorer encore l'Ou-Mbougoué et l'Ou-Hiomi en revenant à la côte. Le télégramme qui a annoncé son arrivée à Pangani ne dit pas s'il a pu réaliser son projet. Nous ne tarderons sans doute pas à recevoir les renseignements détaillés sur la fin de cette exploration de plus d'une année à travers des territoires connus seulement en partie, ou totalement inconnus.

Le sultan de **Zanzibar,** Saïd Ali, est mort le 5 mars, après un règne de deux ans seulement, pendant lequel il n'avait guère eu à faire autre chose qu'à sanctionner les décisions des agents britanniques. Monté sur le trône au lendemain de la convention de 1890 entre l'Allemagne et l'Angleterre qui plaçait le sultanat sous le protectorat de cette dernière, il avait vu successivement passer aux mains de la Grande Bretagne toutes les branches de l'administration de l'île qui seule lui restait. Quel-

ques jours avant sa mort, il avait encore remis l'administration de la justice au représentant de la reine. D'après le *Deutsches Kolonialblatt,* le consul d'Allemagne avait été officiellement informé que désormais il était institué à Zanzibar un *government* composé de quatre fonctionnaires (*executive officers*) chargés de la direction des différents départements. Les affaires étrangères sont dirigées exclusivement par un représentant du gouvernement britannique. Le général Mathews a été nommé premier ministre. Il a été chargé en même temps du département de l'intérieur et spécialement du service des ordonnances de payement. Le général Hatch a été chargé de la direction de la police et du commandement des troupes régulières du sultan; le commandant Hardinge a reçu les fonctions d'un lieutenant de port, tandis que le département des douanes et des autres contributions est confié au directeur des douanes Strickland.

Un fils du sultan défunt ayant voulu faire acte d'autorité à la mort de son père, le consul britannique l'a fait arrêter et a fait proclamer sultan Hamed ben Twaïn, frère de Saïd Ali.

A son retour d'Afrique, le **Dr Stuhlmann** a donné à la Société coloniale allemande d'Anvers une conférence sur les deux naines de l'**Arououimi** qu'il a ramenées en Europe. D'après un correspondant de l'*Indépendance belge,* ce sont bien des représentants des peuplades dont Hérodote a parlé, et dont Du Chaillu, puis Schweinfurth, le Dr Wolff, Junker, Grenfell, Delcommune, Stanley et tant d'autres ont signalé l'existence. On sait que Stanley a rencontré dans la grande forêt de l'Arououimi deux types de pygmées : les Ba-Toua, à la tête allongée, au visage étroit, aux yeux petits, et les Ouamboutti, dont la face est ronde, les yeux grands et beaux, le front découvert et bombé, la peau d'une riche coloration jaune ivoire. De conformation régulière, bien prises dans leur petite taille qui ne dépasse pas celle d'un enfant de dix ans, les deux naines ont comme caractère distinctif la lèvre supérieure proéminente et convexe et les cheveux crêpus assez semblables à de l'astrakan. Leurs traits dénotent l'intelligence. L'une d'elles a l'air espiègle et fûté, l'autre paraît farouche et timide. Un large nez épaté dépare un visage qui sans cela ne serait pas déplaisant. Ce fut en 1889, près de Mazamboni, au sud-ouest du lac Albert, que l'expédition Stanley fit l'acquisition de deux naines et d'un nain que des Manyémas avaient capturés au cours d'une razzia. En les rachetant on leur sauva la vie, mais l'homme n'en jouit guère; il mourut avant d'arriver à la côte orientale. Le Dr Stuhlmann a très savamment disserté sur la question des peuplades naines, qu'il a exposée au point de vue historique et etnographique. Ces nains sont

demeurés, pour la civilisation, au niveau des peuplades nomades vivant de la chasse. Très sales, au contraire du nègre qui est plus propre en général que maint Européen, ils portent pour tout vêtement une mince pièce d'écorce, n'ont pas le plus petit ornement ni le moindre tatouage, sont des fumeurs infatigables, vivent en communauté, mais sans l'ombre d'institutions quelconques, se donnant pour chef le plus adroit à la chasse. Armés de leurs petits arcs, ils lancent des flèches empoisonnées contre les animaux qu'ils chassent comme contre leurs adversaires. Ils ne se livrent pas à l'agriculture et ne possèdent que des chiens et quelques poules en fait d'animaux domestiques; passent pour être anthropophages, sans qu'on puisse cependant affirmer qu'ils se nourrissent de chair humaine; ont pour langue un idiome très différent de celui des peuplades qui les entourent et qui paraît très rudimentaire, pour autant qu'on ait pu en juger, étant donné que ces nains sont farouches et insociables au suprême degré. Le Dr Stuhlmann les tient pour une race autochtone et non pour des noirs dégénérés par suite de leur nourriture insuffisante : leur conformation régulière s'oppose à ce qu'on admette cette dernière hypothèse, d'ailleurs hasardée.

Quant au Dr Stuhlmann lui-même, l'*Indépendance belge* le présente comme un grand jeune homme d'une trentaine d'années, blond, aux yeux bleus, très décidé, qui porte avec une certaine crânerie l'uniforme de lieutenant de l'infanterie prussienne. Savant plutôt que soldat, pendant son long séjour en Afrique, il s'est surtout intéressé aux choses de la science. Arrivé à Zanzibar, il y a bientôt six ans, il explora les territoires de la côte orientale ; après le retour de l'expédition Stanley ramenant Émin pacha, il accompagna Émin lorsque celui-ci repartit pour le centre de l'Afrique,et le suivit partout, à Tabora, de là au lac Victoria-Nyanza, puis au lac Albert-Edouard, ayant à soutenir de cruels combats sur ces différents points. A ce moment, Émin pacha voulut remonter vers le nord, aux confins du territoire de l'État indépendant du Congo : c'est au 2e degré latitude nord qu'il rencontra les peuplades de nains, dont Stanley avait précédemment fait la connaissance. Moyennant certains échanges, Émin pacha et le Dr Stuhlmann acquirent la propriété de trois nains, dont un homme et deux femmes ; le nain, paraît-il, est mort avant d'atteindre la côte. Le correspondant de l'*Indépendance* a eu l'occasion d'entretenir quelques instants le Dr Stuhlmann, qui a paru tenir beaucoup à démentir les bruits qui couraient sur la mort d'Émin pacha. D'après lui, Émin pacha est en lieu sûr, et l'on recevra bientôt de ses nouvelles. Quant aux deux naines, le roi Léopold leur a fait à Bruxelles un très bon

accueil et leur a témoigné une bienveillante et souriante curiosité. Sa Majesté a questionné longuement le jeune savant allemand et l'a retenu auprès d'elle pendant une heure au moins. Le Dr Stuhlmann est reparti pour Anvers, où il s'est embarqué pour Hambourg et Berlin.

L'*Indépendance belge* annonce que d'après une feuille hollandaise, les missionnaires suédois au **bas Congo,** après avoir étudié à fond la langue des indigènes, ont enseigné aux nègres la lecture et l'écriture. Ayant créé de cette façon des lecteurs en nombre suffisant, ils viennent de fonder à Kiboungi un journal pour les naturels. Cette feuille congolaise s'appelle *Minsumii mangenge (Messager de la Paix)* et paraît une fois par mois. La phrase suivante de son premier article donne une idée de son style : *Vo tutomene tala dizulu bonso budienina mu fliki buna tuna mona lekva biabingi bicomanga.* Ce qui veut dire : « Quand nous voyons la voûte du ciel pendant la nuit, nous apercevons une grande quantité de points scintillants : ce sont des étoiles. »

A propos du ciel étoilé du Congo, le *Mouvement géographique* signale l'apparition d'un bolide aperçu dans le **haut Congo,** à Mfoumfou, par le Dr Laurent, qui le raconte ainsi : « Nous étions au troisième jour de la lune, son croissant, placé horizontalement, semblait une pirogue étincelante au milieu d'un ciel serein *(ngonda-nlungu).* Le brillant météore, se dégageant des vapeurs de l'est, parcourut en trois secondes une distance angulaire de 80° environ et s'élança vers le croissant, devenu à peine visible sous l'éblouissante lumière bleuâtre du bolide. Celui-ci, un peu plus petit que la lune et terminé par une queue pointue de dix ou douze fois son diamètre, éclata, — sans bruit perceptible, — en projetant une pluie d'étincelles rouge orange dont la chute dura plus d'une minute. Les 114 porteurs indigènes qui m'accompagnaient se levèrent d'un bond en poussant des cris aigus. D'après eux, ces phénomènes ne seraient pas rares ; ils les appellent *n'dotché* ou *gnégné,* noms qu'ils donnent aussi aux étoiles filantes. D'aucuns les considèrent comme d'heureux présages. »

Le *Mouvement géographique* de Bruxelles a reçu de M. **de Meuse** des renseignements nouveaux sur la **Loukenyé (Loukatta),** qu'il vient d'explorer et que M. Alexandre Delcommune avait remontée en 1888 sur un parcours de 500 kilomètres. Elle court de l'est à l'ouest parallèlement au Sankourou dont, à un certain endroit, elle n'est éloignée que de 50 kilomètres. D'après des informations obtenues des Ba-Gombi établis sur la rive septentrionale du cours supérieur de la Loukenyé, celle-ci sortirait d'un grand lac ; elle se jette dans la rivière Mfini, près de l'entrée du chenal qui conduit au lac Léopold II. A son confluent et sur une grande

partie de son cours, elle a de 250 à 300 mètres de large; dans sa partie supérieure, elle est étranglée sur plusieurs points. Son fond rocheux présente de nombreux rapides. Dans le cours inférieur les îles ne sont pas rares; elles sont herbeuses; quantité de bancs de sables s'y rencontrent; dans le haut de la rivière, les bancs disparaissent et les îles sont boisées. Sur toute l'étendue du cours, les rives offrent à la vue tantôt une futaie basse et inondée, où dominent diverses espèces de palmiers et des bambous, tantôt une belle et haute forêt d'arbres séculaires d'essences diverses. Le caractère marécageux des rives ne permettant pas l'installation de villages, ceux-ci sont situés dans l'intérieur à des distances variant de 500 mètres à plusieurs kilomètres. Les populations du cours de la rivière se divisent en quatre tribus bien distinctes qui sont : les Tombas, les Kolassos, les Tollos et les Ba-Gombi. Les premiers occupent le confluent de la rivière qu'ils remontent sur un parcours de 40 kilomètres. Les Kolassos (ou Ebilli) sont établis sur les deux rives depuis les villages Bokobaï jusqu'à Ebilli. Leurs villages sont éloignés de la rivière, mais à l'époque de l'étiage, une partie de la population vient camper sur les rives pour se livrer à la pêche. Les Kolassos sont grands chasseurs. En amont d'Ebilli, sur une distance de 190 kilomètres, le pays semble inhabité; il est vrai que les rives, couvertes de forêts inondées sur une assez grande profondeur vers l'intérieur, n'offrent guère d'emplacements pour les villages. Ensuite se rencontrent, sur la rive méridionale de la Loukenyé, les Tollos, établis sur un parcours de 200 kilomètres environ ; ils sont divisés en nombreuses sous-tribus ou familles portant des noms différents. Leur pays est fortement mamelonné; certaines collines atteignent une hauteur de 150 mètres et tombent presque à pic sur la rivière. Ils portent la chevelure longue, divisée en deux tresses tombant sur le devant des épaules; les femmes ont les cheveux beaucoup plus courts et se parent la tête de cauries; les esclaves ont la tête rasée. Les Tollos entreprennent de grandes chasses pour lesquelles ils tendent dans la forêt, sur une longueur de un ou deux kilomètres, des filets vers lesquels ils rabattent le gibier. Enfin les Ba-Gombi habitent la rive septentrionale à partir du 23e degré longitude E., ils travaillent et sculptent très habilement le bois et tissent de belles étoffes. La présence des Arabes en amont des chutes est connue d'eux. D'autre part, ils savent que les blancs sont établis sur le Sankourou, qui n'est éloigné du village de Lkolombé que d'une cinquantaine de kilomètres.

Dans un récent article, le *Times* revient sur les craintes que lui inspire le bruit de la marche de **l'expédition Van Kerckhoven**

vers Lado, sur le Haut Nil. Il se demande si les forces madhistes de Khartoum, avisées, selon lui, de la marche de cette expédition, ne vont pas descendre vers le Sud pour essayer de l'écraser, auquel cas l'invasion madhiste viendrait peut-être mettre à feu et à sang toute la région équatoriale appartenant à la sphère d'intérêts britanniques. Envisageant, d'autre part, l'hypothèse d'une victoire de l'expédition Van Kerckhoven sur les madhistes, le *Times* se demande, en second lieu, si l'Angleterre pourrait tolérer les forces de l'État du Congo sur un territoire réservé à l'influence anglaise, et, en dernier lieu, il insinue de nouveau que l'expédition Van Kerckhoven est soutenue par des fonds français dans un intérêt français. Comme le dit très bien l'*Indépendance belge,* il n'y a pas lieu de faire ressortir l'invraisemblance et même la naïveté de cette dernière insinuation. Quant au fait de la présence de l'expédition Van Kerckhoven sur Haut-Nil, il ne faut pas oublier qu'il résulte — s'il s'est réellement accompli — d'un accord régulier entre l'État du Congo et la Compagnie anglaise de l'Est africain, accord approuvé par lord Salisbury. Il est vrai qu'après avoir sanctionné l'entente en question, lord Salisbury, avant de quitter le pouvoir, s'est dédit ; mais l'expédition Van Kerckhoven était alors depuis longtemps en route, et comment lui faire parvenir un contre-ordre la rappelant en deçà des limites de l'État indépendant ? Les faits étant ainsi établis, il n'y a plus lieu de parler de violation de droit à propos de l'occupation de Lado par l'expédition de l'État libre, si cette occupation a réellement eu lieu. Quant à l'avenir, les intérêts de l'État libre et de l'Angleterre dans la région du Haut-Nil sont loin d'être aussi divergents que paraît le croire le *Times.* La présence d'une forte expédition de l'État indépendant dans la région de Lado n'eût-elle pour résultat que de tenir en échec les mahdistes et esclavagistes du Nord et de placer une avant-garde de la civilisation sur un territoire relevant théoriquement et conditionnellement de l'autorité anglaise, mais que ni l'Angleterre ni aucune autre puissance n'occupe ni ne défend effectivement contre la barbarie, elle aurait déjà rendu un immense service aux intérêts anglais.

Une expédition britannique, commandée par le gouverneur de la **colonie de Lagos,** s'est rendue à Abéokouta, pour chercher à obtenir des Egbas la conclusion d'un traité de protectorat et l'installation d'un résident anglais dans leur capitale. Les chefs Egbas se sont refusés au protectorat et ont voulu conserver leur indépendance politique. En revanche, ils ont consenti à une entente d'ordre commercial dont voici les principales dispositions :

« Les chefs principaux des Egbas déclarent que la paix et l'amitié existent désormais entre les sujets de la reine Victoria et la nation des Egbas. Si un malentendu quelconque venait à surgir, il en serait référé au gouvernement britannique. Le commerce entre la colonie de Lagos et le pays des Egbas est déclaré, dès ce jour, entièrement libre, et comme la fermeture arbitraire des routes lui porte un sérieux préjudice, le roi et les autorités principales déclarent qu'à l'avenir aucune route ne pourra être fermée sans la permission préalable du gouverneur de Lagos.

« Le roi et les autorités principales s'engagent à encourager par tous les moyens le commerce dans les pays voisins et à protéger et à aider de toutes manières les négociants.

« Le roi et les autorités locales déclarent autoriser tout sujet britannique à acheter des terrains, bâtir des habitations, faire le commerce, se livrer à la fabrication dans n'importe quelle partie des Egbas. »

Le traité porte, en outre, interdiction aux Egbas de céder aucune partie de leur territoire à des sujets de puissances étrangères. S'ils se conforment strictement à cet arrangement, l'Angleterre s'engage, de son côté, à ne point annexer leur pays contre la volonté du roi et des autorités principales.

La Chambre de Commerce de Liverpool a adressé la lettre suivante au marquis de Ripon, secrétaire d'état pour les colonies :

« Le comité de la section africaine me prie de porter à votre connaissance que ses membres ont discuté pendant longtemps les moyens de développer les ressources commerciales de la colonie de **Sierra-Leone** et de relier la ville de Freetown, avec le « Hinterland » de la colonie et avec les territoires environnants. Après avoir mûrement considéré cette question, ils sont unanimes à conclure qu'il est impossible d'espérer des progrès rapides, en l'absence de chemins de fer. Je saisis donc cette occasion pour vous exprimer respectueusement notre désir qu'une étude des pays entre Freetown et Falaba soit officiellement ordonnée en vue de juger de la possibilité de la construction d'un chemin de fer à voie étroite. Nous serions désireux également que, le cas échéant, vous voulussiez bien conférer avec le gouvernement de Sierra-Leone, afin de savoir si, dans le cas où la construction d'un chemin de fer serait jugée possible et utile, la colonie s'engagerait à garantir 3 % sur les débours nécessaires. »

NOUVELLES COMPLÉMENTAIRES

Le câble de Marseille-Oran, fabriqué par la Société générale des téléphones et posé par elle en septembre dernier, vient d'être reçu définitivement par l'administration, à l'expiration du délai de garantie de six mois imposé par le cahier de charges.

Dans certaines parties de l'Algérie, la position dans laquelle se trouvent les indigènes à la suite de la sécheresse de l'année dernière est très critique. Des centaines d'Arabes sont chassés par la faim des communes mixtes, et le nombre de ces malheureux s'accroît tous les jours.

M. le docteur Cartan, médecin-major de l'armée, est chargé d'une mission scientifique en Tunisie, à l'effet de poursuivre les fouilles archéologiques de Dougga.

Des razzias continuelles sur les frontières de la Tunisie et de la Tripolitaine, ont engagé le gouvernement à faire, d'accord avec le bey de Tunis, la délimitation des frontières entre les deux États. Des commissaires chargés de cette mission sont déjà partis pour la frontière avec une forte escorte militaire.

Le *Times* a publié les informations suivantes : Depuis cinq mois, il n'est pas tombé une goutte d'eau dans le vilayet de Barka (Tripolitaine). Ce pays est en proie à toutes les horreurs de la soif. Les animaux domestiques sont morts en grande quantité. Les terres sont desséchées. La misère générale avait, il y a trois mois, provoqué des troubles : en ce moment, la population, épuisée par la disette et par la soif, s'abandonne avec résignation à son sort. L'air est empoisonné par les cadavres d'animaux abandonnés, et une espèce de typhus a éclaté; la moitié de la population de Benghasi a succombé, et presque tous les Européens de la ville l'ont abandonnée.

Les représentants des six grandes puissances en Égypte : France, Angleterre, Allemagne, Autriche, Russie et Italie, viennent d'informer leurs gouvernements respectifs que le conseil des ministres a décidé de leur offrir une partie de la série des momies des grands prêtres d'Ammon, découvertes, il y a deux ans, dans la Haute-Égypte et qui se trouvent en ce moment au musée de Ghizeh. Ce magnifique don sera divisé en six lots, qui seront tirés au sort pour être ensuite envoyés aux musées de Paris, Londres, Berlin, Vienne, St-Pétersbourg et Rome.

Le Dr Peters est arrivé au Caire le 14 janvier, venant de Zanzibar. Mais il ne viendra en Allemagne qu'à la fin de mars après avoir séjourné en Égypte et en Italie.

L'Académie minéralogique de Berlin a reconnu la belle qualité des perles provenant de la baie de Mouasi, au Sud de Mikindani. La pêche de ces perles va être affermée par le gouvernement de l'Afrique orientale.

Dans sa séance du 2 mars, le Reichstag de l'Empire allemand a voté 2,500,000 marcs pour la répression de l'esclavage et la protection des intérêts allemands dans l'Afrique orientale.

La Société de l'Ou-Sambara, pour la culture du café, a fait parvenir des nouvelles excellentes sur l'état prospère des affaires qu'elle a entreprises. Une nouvelle extension va être donnée aux cultures de café, la Compagnie a fait choix, à 60 kilomètres de la côte, d'un pays très fertile et bien arrosé, où l'on cultivera des plants

de Bourbon qui réussissent très bien ; la population pacifique et laborieuse fournira la main-d'œuvre nécessaire ; par la suite on établira une voie ferrée qui reliera cette nouvelle plantation à Tanga, qui est desservi régulièrement par les vapeurs de Hambourg, de la Compagnie subventionnée.

Le lieutenant Prince, commandant la station de Tabora, s'est emparé, après un siège de trois jours, de l'importante ville fortifiée du chef Sikki.

Une dépêche de Londres au *Journal des Débats* porte que M. Cecil Rhodes, premier ministre de la Colonie du Cap, a visité, dans son voyage de retour, les colonies anglaises de la côte orientale en commençant sur place les négociations relatives à son télégraphe transafricain qui doit relier le Cap à Alexandrie. Avant de rentrer à Capetown, il s'est rendu à Prétoria avec le désir de règler avec les hommes d'État du Transvaal les difficultés qui ont si longtemps nui aux relations de la Colonie du Cap avec les républiques des Boërs.

Un terrible cyclone s'est abattu sur le Transvaal dans la nuit du 10 février. Les eaux des rivières grossies dans des proportions extraordinaires ont submergé leurs rives. La ville de Johannesbourg surtout a beaucoup souffert. Le chemin de fer nouvellement construit qui mettait la ville en communication avec l'intérieur du pays a été complétement détruit. Les usines de charbon ont été comblées par les eaux.

Une « Compagnie du Nyassa » vient de se fonder à Lisbonne, au capital de 25 millions de francs. Sur les bénéfices, 7 ½ % seront réservées au gouvernement : 5 % aux directeurs ; 5 % formeront un fonds de réserve. Le gouvernement a concédé à cette Compagnie pour 97 ans la concession du chemin de fer du Nyassa, et pour 35 ans l'exploitation des territoires avoisinant le lac.

Actuellement le Souaziland jouit d'une demi-indépendance garantie par un traité passé en 1890 entre l'Angleterre et la république Sud-Africaine. Ce traité doit expirer prochainement, et selon toute vraisemblance il ne sera pas renouvelé ; le Transvaal serait chargé de gouverner le Souaziland ce qui étendrait considérablement son territoire et le rapprocherait de la côte. Ce serait un pas de fait vers la réalisation des vœux des Boërs qui tiennent à avoir accès à la côte et un port à eux.

On étudie le prolongement de la ligne de Charlestown qui unira, par une seconde voie, Natal au Transvaal. Toutefois le Volksraad de la République sud-africaine n'a pas encore approuvé la convention passée entre les deux gouvernements.

La petite colonie allemande de Kouboub, dans le Sud-Ouest africain, a fait depuis deux ans de remarquables progrès ; d'après le rapport du délégué du gouvernement, M. Hermann, l'élevage surtout a progressé d'une façon inespérée. La colonie exporte au Cap des laines qui se vendent très bien. Les poils de chèvres angora trouvent à se placer aussi, ces circonstances heureuses promettent un avenir prospère pour la colonie.

La Colonie du Congo français fait des efforts pour développer l'influence de la France tant dans le bassin de la Sangha et du côté de l'Adamaoua, que dans le haut Oubanghi. Après les reconnaissances géographiques de MM. Cholet, Fourneau et Gaillard, M. de Brazza, commissaire général au Congo, a remonté la Sangha à la

tête d'une très forte mission afin de créer des postes dans la haute Sangha et de nouer des relations politiques et commerciales avec les populations indigènes qui se trouvent en contact avec les royaumes musulmans de l'Afrique centrale.

M. Dolisie administrateur principal en service au Congo vient d'arriver à Paris où il doit séjourner quelque temps. D'autre part, M. de Chavannes, lieutenant-gouverneur de la colonie, s'est embarqué à Libreville le 7 mars et est attendu en France prochainement. Le gouvernement doit conférer avec lui sur les mesures à prendre pour remédier à la situation financière de la colonie.

Il résulte des observations météorologiques faites depuis plusieurs années au Cameroun, que les hauts plateaux seraient très salubres et favorables aux Européens ; la moyenne est de 18 degrés centigrades.

Sir Claude Macdonald, commissaire anglais, doit conférer à Berlin avec le Dr Kayser, chef du département colonial allemand, au sujet des frontières entre la colonie du Cameroun et le protectorat anglais des Rivières de l'huile.

Un décret fixant une nouvelle répartition des territoires coloniaux français de l'Afrique occidentale paraîtra prochainement. Les établissements du golfe de Bénin, la Guinée française et les Rivières du Sud formeront trois gouvernements distincts ; le premier, confié encore provisoirement au général Dodds, aura pour titulaire M. Ballot ; le second sera dirigé par le capitaine Binger et le troisième par M. Ballay.

En réponse à une question posée dans le parlement d'Angleterre, M. Buxton a annoncé qu'une commission topographique va étudier sur place le projet d'établissement de plusieurs lignes de chemins de fer dans la colonie britannique de la Côte-d'Or.

Aux dernières nouvelles, M. Paroisse, chargé d'une mission géographique, allait quitter Dubréka pour se rendre à la rivière Badi dont il se propose d'étudier la navigabilité ainsi que les facilités qu'elle offrirait au commerce comme voie de communication. On sait que le gouvernement français se préoccupe d'assurer la facilité et la sûreté des communications entre les Rivières du Sud et le Fouta-Djallon, afin d'empêcher que les caravanes ne soient rançonnées par les chefs indigènes dont elles ont à traverser le territoire. Des traités à cet effet ont été passés les 3 et 9 février 1893 par l'administrateur Alley avec les chefs du Téné et du Barigou.

CHRONIQUE DE L'ESCLAVAGE

L'Agence Reuter a fourni à l'*African Times,* pour son numéro du 1er mars, les renseignements suivants : Ensuite des représentations faites par le gouvernement allemand au Foreign Office au sujet de la conduite du Rev. A.-R. Steggall, à **Moschi,** au **Kilimandjaro,** accusé d'avoir armé et soulevé les indigènes contre l'influence allemande, la Church Missionary Society a écrit à M. Steggall pour l'engager à s'éloigner de